



LIVRET 3 LA GESTION DU PATRIMOINE VÉGÉTAL EN VILLE

Fiche 3.1 L'inventaire du patrimoine végétal

De quoi s'agit-il ?



le Parc du Calvaire au Gosier

Il est nécessaire d'avoir une bonne connaissance quantitative et qualitative des espaces plantés pour gérer efficacement la Nature en Ville. L'inventaire du patrimoine végétal de la collectivité est le meilleur moyen d'avoir cette connaissance. Il permet ainsi d'intervenir le plus judicieusement possible pour tailler, traiter, et éventuellement procéder à des abattages si besoin. L'objectif est ainsi d'optimiser une gestion durable et qualitative de la végétation en ville.

Pourquoi le faire ?

Faire l'inventaire du patrimoine végétal de la ville permet de faire des économies financières grâce à la mise en place d'un plan de gestion pluriannuel. La mise au point d'une programmation des interventions d'entretien permet notamment de mieux étaler et de budgétiser les coûts de gestion en évitant les interventions d'urgence souvent coûteuses. Elle permet aussi une meilleure régularité de l'entretien qui peut alors être moindre sur le long terme (v. fiche 3.4).



Le plan de gestion permet enfin de valoriser de façon optimale la force de travail du personnel en régie, et d'éviter ainsi de recourir à des prestations privées complémentaires (ou de mieux négocier des contrats de prestations externalisées sur la durée et non pas au « coup par coup »). La première pierre de ce plan de gestion est l'inventaire du patrimoine végétal.

Fiche 3.1



Comment le faire ?

L'inventaire du patrimoine végétal de la ville comporte une approche quantitative et une autre qualitative. L'inventaire quantitatif vise à réunir de nombreuses informations dont :

- ▶ la localisation du site planté par GPS (en vue d'un éventuel SIG) ;
- ▶ la superficie globale du site planté ;
- ▶ le mètre des surfaces plantées et le comptage des arbres et palmiers ;
- ▶ la nature des plantations, les espèces botaniques présentes ;
- ▶ l'âge (date de plantation), la hauteur, le diamètre et le port des plantes.

La réalisation de cet inventaire n'est pas une fin en soi. Il doit être actualisé en permanence (ou à fréquence régulière) afin d'intégrer les nouveaux événements survenus (plantations nouvelles, dégâts climatiques, maladies, etc.). De cette manière les informations restent fiables pour l'utilisateur (le service technique de la collectivité) et pour les partenaires éventuels auxquels elles pourraient être transmises (gestionnaires des réseaux, aménageurs, etc.). La mise à jour régulière de l'inventaire végétal de la ville permet aussi d'établir un historique des interventions réalisées sur le long terme afin de mieux prévoir ou programmer les interventions futures.

Les informations issues de l'inventaire gagnent à être compilées dans une base de données informatique, éventuellement couplée à un système de cartographie par SIG*. Ce système permet d'accéder à toutes les informations compilées à partir d'un accès sur carte : en cliquant sur un arbre ou sur un espace sur la carte on peut obtenir les informations qui lui sont propres.

Sur ce SIG on peut croiser les données liées au patrimoine végétal avec les données liées aux réseaux (voirie, réseaux enterrés, réseaux aériens) et celles de la politique de la ville (rénovation urbaine, grands projets, etc.). De cette manière, la gestion de la Nature en Ville se trouve intégrée dans une perception globale et pluridisciplinaire de l'espace urbain.

La réalisation des études nécessaires à la définition locale de la Trame Verte et Bleue, obligation imposée par la Loi Grenelle 2, peut être l'occasion de réaliser l'inventaire du patrimoine végétal en ville (v. fiche 1.6). Il peut être réalisé aussi par le biais d'un Atlas de Biodiversité Communal (ABC) qui recense aussi bien la biodiversité dite «ordinaire» que celle qui est rare ou menacée.

L'inventaire qualitatif vient compléter l'inventaire quantitatif en précisant :

- ▶ le contexte du site : qualité paysagère, valeur historique, culturelle, environnementale ... ;
- ▶ les fonctions du lieu, les usages et la fréquentation ;
- ▶ les problématiques spécifiques (accessibilité, sécurité, vandalisme ...) ;
- ▶ la vitalité, l'état de santé des plantes (état mécanique et phytosanitaire) ;
- ▶ les besoins en gestion ou remplacement ;
- ▶ les types d'interventions préconisées et la fréquence de passages ;
- ▶ le degré d'urgence des premières interventions à programmer.



Saucissoniers
à Grand Bourg



➤ Quels exemples ?

- ▶ La Ville de Pointe-à-Pitre a commandé à l'ONF un plan de gestion du patrimoine arboré de la ville. Réalisé en 2004, puis actualisé en 2007, sa mise en application tarde cependant à être effective.
- ▶ La commune de Bouillante a finalisé en 2012 son Atlas de Biodiversité Communal ; elle était d'ailleurs l'une des 8 collectivités de France choisies comme communes-pilotes de cette démarche. D'autres communes de Guadeloupe se sont engagées depuis dans cette démarche également.
- ▶ Dans le cadre de l'étude de redynamisation des bourgs de Marie-Galante pilotée par le CAUE, un inventaire partiel du patrimoine arboré des centres-villes de Saint-Louis et Capesterre de Marie-Galante a été réalisé, mais sans localisation géographique précise ni expertise quantitative.



Teck remarquable à Pointe-à-Pitre



Ficus Caoutchouc à l'entrée du bourg de Capesterre de Marie-Galante



patrimoine arboré de la place de l'église de Saint-Louis

Fiche 3.1



Direction
de l'Environnement
et du Logement
DEAL
Guadeloupe



centre-ville de Sydney (Australie)



bourg du Lamentin



parvis de la mairie de la Désirade



centre-ville de Saint-Pierre (la Réunion)

quelques exemples de patrimoines arborés urbains en Guadeloupe et dans le monde

➡ Pour en savoir plus...

Glossaire

* SIG : Système d'Information Géographique

À lire aussi en complément :

Fiches 1.6, 1.8 et 1.9

Fiches 3.4, 3.5 et 3.7

Fiches 42. et 4.5

Références

- ▶ Lien avec les engagements du Plan Restaurer et valoriser la nature en ville: Engagement 2: améliorer les outils d'information géographique sur la nature en milieu urbain (p.16)
- ▶ Plante & Cité : Micand, A. (2011). « Planification et intégration du site » dans Référentiel de gestion écologique des espaces verts (p.9)
- ▶ IAURIF. *L'arbre en ville* : plantation (p.5)
- ▶ David, A. (2011). *La multifonctionnalité des trames verte et bleue en zones urbaines et périurbaines*. Synthèse bibliographique. IAU Ile de France (p. 81-83)
- ▶ méthodologie d'inventaire: Moore, W. (2014). *DTO – Diagnostic, traitement, observation. La gestion durable du patrimoine arboré*. Société Nationale d'Horticulture de France, Atelier de l'arbre (10 p.)